

L'ARTICULATION DES DROITS DE L'HOMME AU TRAVAIL AVEC LE DROIT INTERNATIONAL DU TRAVAIL ET LE DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME*



RÉSUMÉ

Tout au long du 20^e siècle, la protection internationale des travailleurs a été une mission fondamentale du droit international du travail. La Constitution de l'OIT (1919) établit que son but est de réaliser la justice sociale pour l'humanité, au moyen d'instruments internationaux du travail - conventions et recommandations - qui garantissent l'adoption des mesures nécessaires pour les rendre effectifs au sein des États nationaux, et ses mécanismes de contrôle - réglementaires et généraux - donnent à l'Organisation la capacité de superviser leur respect. Le succès international de l'OIT a conduit les Nations Unies à reproduire ce modèle dans le droit international des droits de l'homme, de sorte que l'on peut dire que les piliers du droit international des droits de l'homme proviennent du droit international du travail. Aujourd'hui, cependant, nous nous trouvons dans une période différente, où ce sont plutôt les droits de l'homme du travail qui redéfinissent le contenu et la protection des droits du travail.

MOTS-CLÉS : *Droit international du travail, Organisation internationale du Travail, droit international des droits de l'homme, droits de l'homme au travail.*

ABSTRACT

Throughout the twentieth century, international employee protection was a fundamental task of international labor law. The ILO Constitution (1919) establishes that its purpose is to achieve social justice for humanity, through international labor instruments - conventions and recommendations - that guarantee the adoption of the necessary measures to make them effective within national States, and its supervisory mechanisms - regulatory and general - give the Organization the capacity to supervise compliance with them. The international success of the ILO led the United Nations to reproduce this model in international human rights law, so it can be said that the pillars of international human rights law come from international labor law. Today, however, we are in a different period, where labor human rights are redefining the content and protection of labor rights.

KEYWORDS : *International labor law, International Labour Organization, International human rights law, Labor human rights (Human Rights at Work).*

* Le contenu de cet article est issu d'une conférence lors du séminaire international « Diligencia debida y derechos humanos laborales: experiencias y propuestas » (Devoir de vigilance et droit de l'homme au travail : expériences et propositions) organisé par l'université de Salamanque, sous la direction des professeurs Wilfredo Sanguinetti Raymond et Juan Vivero Serrano.